

### Comptabilité - Exercice 1991 - Financement au Budget Supplémentaire de diverses opérations d'investissement

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Le Conseil Municipal est invité à inscrire au Budget Supplémentaire de l'exercice, une somme de 11 MF correspondant à des dépenses d'investissement qui compléteront les dotations prévues au projet de Budget Primitif de 1991 ou permettront de réaliser des opérations non financées dans le cadre de ce budget.

Cette procédure de financement est rendue possible en raison du solde largement positif dégagé au Compte Administratif de 1990.

Le détail des crédits d'investissement à voter est récapitulé dans le tableau ci-après :

Montant du crédit voté au BS	Imputations	Libellés
500 000 F	900.0/2147.91031.20500	Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Modernisation de l'atelier municipal d'imprimerie
850 000 F	901.0/2147.00511.32000	Équipement en moyens techniques - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc auto et matériels divers
300 000 F	901.0/2150.00511.32000	Équipement en moyens techniques - Matériel de transport routier - Domaine du parc auto et matériels divers
2 000 000 F	901.11/212.86010.30300	Ouvrages d'art - Bâtiments - Tunnel sous la Citadelle
500 000 F	901.11/233.86010.30300	Ouvrages d'art - Travaux de voies et de réseaux - Tunnel sous la Citadelle
450 000 F	901.12/233.89040.30900	Éclairage public et signalisation - Travaux de voies et de réseaux - Extension et modernisation du réseau d'éclairage public
1 500 000 F	903.2/136.89012.33000	Écoles du second degré - Participations versées au Département - Collège du Centre
300 000 F	903.51/232.90002.31000	Salles de sports - Travaux de bâtiments - Gymnase des Montboucons
1 500 000 F	903.59/232.86004.31000	Autres équipements de sports et de jeunesse - Travaux de bâtiments - Patinoire à Planoise
500 000 F	903.61/232.86021.31000	Musées - Travaux de bâtiments - Palais Granvelle Musée du Temps
1 600 000 F	906.90/2147.83006.32000	Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Fonds de renouvellement Usine d'Incinération des Ordures Ménagères
1 000 000 F	915/130.90009.30300	Subventions d'équipement - Parc Scientifique, 5 <sup>ème</sup> Lycée
<b>11 000 000 F</b>	<b>TOTAL</b>	

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à la majorité, 9 Conseillers ayant voté contre, adopte les propositions du Rapporteur.